
Planifier l'avenir du parc national Kootenay

Commentaires du
public au sujet de
l'examen
2009-2010 du plan
directeur du parc
national Kootenay

Juin 2010



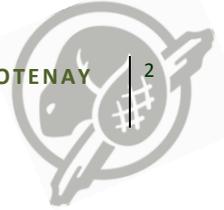


TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE 3

PLANS DIRECTEURS DES PARCS NATIONAUX 3

OBJET DE L'EXAMEN 3

ÉLABORATION DES PLANS DIRECTEURS 4

PROCESSUS D'EXAMEN 5

RÉPONSE DU PUBLIC 6

PARCS NATIONAUX DES MONTAGNES 6

PARC NATIONAL KOOTENAY 6

COMMENTAIRES REÇUS 7

COMMENTAIRES REÇUS : AU SUJET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'INTENDANCE, DES CIBLES ET DES INDICATEURS 7

CONTENU DU PLAN 8

COMMENTAIRES REÇUS : AU SUJET DE L'EXPÉRIENCE DU VISITEUR, DE L'AFFLUENCE/DE LA QUALITÉ ET DES PUBLICS CIBLES 9

CONTENU DU PLAN 9

COMMENTAIRES REÇUS : AU SUJET DES NOUVELLES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES ET DES ACTIVITÉS SPÉCIALES 11

CONTENU DU PLAN 11

COMMENTAIRES REÇUS : AU SUJET DU PATRIMOINE CULTUREL 12

CONTENU DU PLAN 12

COMMENTAIRES REÇUS : AU SUJET DE L'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL 12

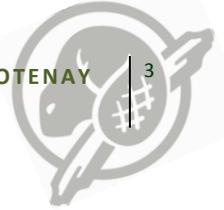
CONTENU DU PLAN 12

COMMENTAIRES REÇUS : AU SUJET DU ZONAGE ET DES RÉSERVES INTÉGRALES 13

CONTENU DU PLAN 13

COMMENTAIRES REÇUS : AU SUJET DES PARTENARIATS ET DES QUESTIONS D'INTÉRÊT RÉGIONAL 14

CONTENU DU PLAN 14



CONTEXTE

PLANS DIRECTEURS DES PARCS NATIONAUX

- En vertu de la loi, Parcs Canada est tenu de se doter d'un plan directeur qui encadre la gestion de chaque parc national pour l'agrément du public et l'enrichissement de ses connaissances, de façon à ce qu'il soit légué intact aux générations futures. Chaque plan directeur reflète l'orientation nationale de Parcs Canada et sert de guide pour l'exécution des éléments principaux de son mandat – l'expérience du visiteur, la compréhension et la sensibilisation du public et la protection des ressources patrimoniales – dans un parc donné.
- Les plans directeurs des parcs demeurent en vigueur pendant 15 ans et sont examinés tous les cinq ans.
- Chaque nouveau plan directeur et chaque plan directeur modifié doit être approuvé par le ministre fédéral responsable des parcs nationaux et déposé au Parlement.

OBJET DE L'EXAMEN

- En 2009-2010, les plans directeurs de sept parcs nationaux des montagnes (à savoir les parcs nationaux Banff, Jasper, Kootenay et Yoho ainsi que les parcs nationaux des Glaciers, du Mont-Revelstoke et des Lacs-Waterton) ont été examinés simultanément, car ces parcs présentent des enjeux communs qui nécessitent souvent une intervention coordonnée. De plus, ils sont essentiellement fréquentés par les mêmes visiteurs.
- Grâce à un dialogue continu avec les intervenants et à la surveillance des indicateurs de gestion clé, Parcs Canada a déterminé que les stratégies énoncées dans les plans précédents étaient toujours valides et que leur mise en œuvre devait demeurer prioritaire. Pour cette raison, le plan révisé comprend des changements qui permettent :
 - d'intégrer les lignes de conduite précédentes en matière d'intégrité écologique à du nouveau contenu qui cerne des possibilités et des orientations pour l'expérience du visiteur et l'éducation;
 - de respecter la nouvelle orientation de Parcs Canada (ex. : nouveaux indicateurs et étalons de mesure, plans de rétablissement des espèces en péril);
 - d'intégrer de nouvelles connaissances (ex. : nouvelles cibles de réduction de la mortalité du grizzli, données psychographiques des publics cibles);
 - de fournir des éclaircissements et un contexte (ex. : vision commune, orientation à suivre pour les activités spéciales et les nouvelles activités possibles);



- de renforcer l'approche de gestion spécifique à un secteur en vue d'exécuter de façon intégrée le mandat de Parcs Canada et de veiller à ce que l'expérience du visiteur, la protection des ressources patrimoniales et les possibilités d'apprentissage se renforcent mutuellement;
- de traduire les décisions prises ou les conseils reçus dans le cadre d'autres exercices de participation du public depuis le dernier examen des plans.

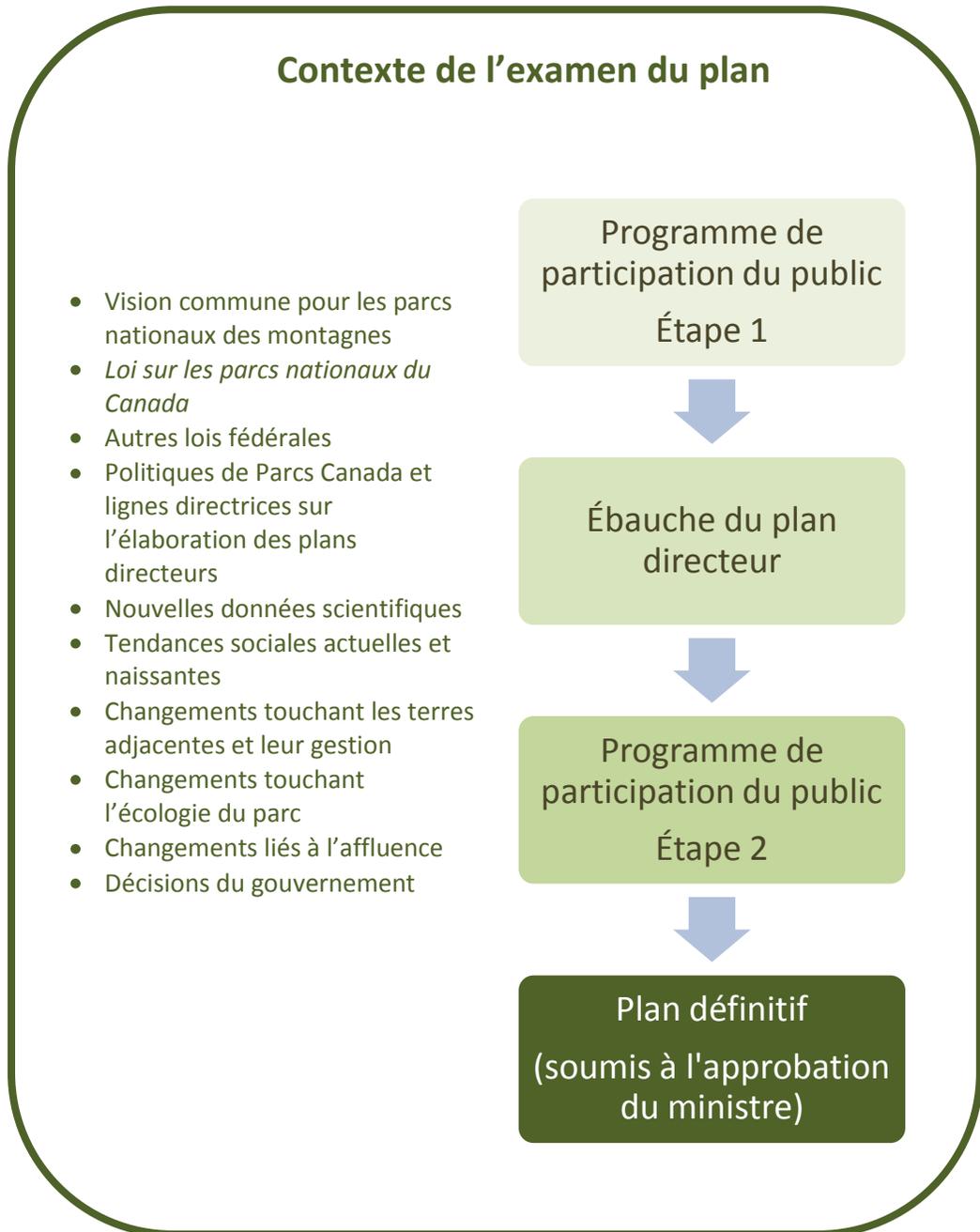
ÉLABORATION DES PLANS DIRECTEURS

- Au bout du compte, c'est le peuple canadien qui est chargé de la protection et de l'avenir de tous les parcs nationaux. Par conséquent, les opinions et les valeurs du public jouent un rôle important dans l'élaboration du plan directeur de chaque parc. Ses points de vue ont été cernés au moyen d'un programme de participation du public et de recherche sociale en deux étapes.
- La première étape du programme consistait à examiner tous les renseignements accessibles à l'égard de chaque parc. Ces renseignements provenaient notamment de la recherche scientifique, des rapports sur l'état du parc et des analyses marketing. En outre, les commentaires du public sur les modifications éventuelles du plan ont été recueillis au moyen de sondages en ligne, de groupes de discussion, de forums de planification, de réunions avec les intervenants, de lettres du public et d'un site Web interactif. Toutes les sources de renseignements ont par la suite servi à élaborer les ébauches des plans, lesquelles ont été publiées en ligne.
- La deuxième étape du programme était axée sur l'examen des ébauches par le public et l'obtention de commentaires. Diverses méthodes ont été employées pour obtenir cette rétroaction, notamment des réunions, des ateliers, des journées portes ouvertes, des lettres et des courriels du public ainsi que d'autres sondages. Des efforts particuliers ont été déployés dans chaque parc pour communiquer avec tous les groupes d'intervenants qui avaient ou qui étaient susceptibles d'avoir un intérêt dans l'avenir du parc et dans sa gestion, y compris les groupes des Premières nations.
- Outre les commentaires du public et la recherche sociale, la version définitive des plans directeurs repose sur ce qui suit :
 - la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, d'autres lois fédérales pertinentes et les politiques de Parcs Canada;
 - de nouvelles données scientifiques concernant les ressources naturelles;
 - des renseignements concernant les tendances sociales actuelles et naissantes;
 - les changements sociaux et environnementaux touchant les terres adjacentes et leur gestion;



- les changements touchant l'écologie du parc et l'affluence depuis le dernier examen;
- les décisions prises par le gouvernement.

PROCESSUS D'EXAMEN





RÉPONSE DU PUBLIC

PARCS NATIONAUX DES MONTAGNES

- Le plan directeur a suscité un vif intérêt, au Canada comme ailleurs. À l'issue du programme en deux étapes, les équipes de planification avaient lu et examiné les commentaires de dizaines d'organismes et de milliers de particuliers.
- Ces commentaires ont mené à l'élaboration de la version définitive des plans, qui permet à chaque parc d'atteindre son potentiel dans le réseau d'aires protégées du Canada et de demeurer un endroit où des générations de citoyens peuvent nouer des liens entre eux et communier avec le paysage.

PARC NATIONAL KOOTENAY

- Le présent document résume les résultats de la participation du public et les commentaires reçus au cours de l'examen du plan directeur du parc national Kootenay ainsi que la façon dont ces commentaires ont influé sur le plan directeur approuvé.
- La première étape du programme de participation du public à l'examen du plan directeur du parc national Kootenay a eu lieu de mars à septembre 2009. La plupart des commentaires reçus provenaient de Radium Hot Springs ainsi que de la région de la vallée du Columbia et de la vallée de la Bow. Un faible pourcentage de commentaires venait d'ailleurs. La rétroaction portait sur une trentaine de sujets.
- La deuxième étape du programme de participation du public a eu lieu d'octobre 2009 à janvier 2010. Encore une fois, la plupart des commentaires reçus provenaient de Radium Hot Springs ainsi que de la région de la vallée du Columbia et de la vallée de la Bow.
- Les commentaires portaient sur environ 55 sujets; la plupart d'entre eux faisaient partie des six catégories suivantes :
 - protection de l'environnement, intendance, cibles et indicateurs;
 - expérience du visiteur, affluence/qualité, publics cibles;
 - nouvelles activités récréatives et activités spéciales;
 - patrimoine culturel;
 - aménagement commercial;
 - zonage et réserves intégrales.



- Les commentaires du public ont contribué à façonner presque toutes les sections du plan, lequel :
 - propose une vision attrayante et inclusive de l'avenir du parc national Kootenay dans le réseau des parcs nationaux et le paysage élargi;
 - met en relief le rôle et le potentiel uniques du parc, en énonçant des stratégies concrètes pour les exploiter;
 - intègre véritablement la protection des ressources patrimoniales, l'expérience du visiteur ainsi que la sensibilisation et l'éducation du public;
 - définit clairement la voie à suivre pour réussir (avec des mesures précises) et rendre compte des progrès (au moyen de mesures, d'indicateurs et d'étalons de mesure clairs).

COMMENTAIRES REÇUS

COMMENTAIRES REÇUS :

AU SUJET DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'INTENDANCE, DES CIBLES ET DES INDICATEURS...

- Les répondants étaient favorables à une meilleure définition et à une meilleure intégration de la protection de l'environnement en tant que principe de base dans l'ensemble du plan, ainsi qu'à l'établissement d'indicateurs clairs liés à la surveillance, à la production de rapports et à la recherche pour l'évaluation des progrès réalisés dans la remise en état et la préservation des écosystèmes.
- Le public s'est dit préoccupé par l'incidence possible sur l'écosystème du parc des propositions visant à accroître l'affluence et à enrichir l'expérience du visiteur.
- Les répondants appuient les mesures prévues pour réduire la mortalité faunique sur la route 93 Sud et les mesures connexes visant à enrichir l'expérience du visiteur.
- Les répondants étaient favorables aux activités de remise en état des écosystèmes tels que le secteur Redstreak, notamment celles qui visent le rétablissement du feu et l'amélioration de la connectivité des milieux aquatiques.
- Le public s'est prononcé en faveur de la protection du caractère sauvage et des zones naturelles non perturbées du parc.
- Les répondants étaient d'accord avec les objectifs en matière d'intendance et ont suggéré de nouveaux produits éducatifs ou liés à l'expérience du visiteur qui se concentrent sur l'intendance ou la science, comme une salle



sur le mouflon d'Amérique où les visiteurs peuvent se renseigner sur cette espèce emblématique; une promotion plus active du programme Sans trace dans les communications publiques et un leadership plus vigoureux de Parcs Canada en ce qui concerne l'intendance de l'environnement.

- Les répondants ont affirmé appuyer la remise en état de secteurs déjà perturbés comme les parties épuisées des carrières de gravier du ruisseau Snow et de Settlers Road, et certains ont suggéré à Parcs Canada d'accroître l'envergure de ses travaux de remise en état.
- Des inquiétudes ont été exprimées concernant le fait que le changement climatique n'est pas mentionné dans le plan.

CONTENU DU PLAN

- Le plan contient un renvoi clair à la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*, notamment à la disposition selon laquelle le maintien ou le rétablissement de l'intégrité écologique doit être la « première priorité » dans tous les aspects de la gestion du parc.
- Le plan directeur intègre des mesures de protection de l'environnement aux plans et aux programmes touchant l'expérience du visiteur. Par exemple, il prévoit un examen exhaustif des possibilités offertes aux visiteurs et des enjeux écologiques le long de la route 93 Sud. Cet examen devra mettre l'accent sur la mortalité faunique et la connectivité, de même que sur les besoins et les attentes des visiteurs qui sont à la recherche d'expériences variées.
- Le plan reconduit l'orientation clé consistant à remettre en état ou à protéger l'intégrité écologique, en l'assortissant de nouveaux objectifs et de nouvelles mesures, dont voici les grandes lignes : poursuivre le Projet de remise en état du secteur Redstreak en procédant périodiquement à des brûlages de faible intensité afin de préserver les caractéristiques des milieux ouverts; rétablir la connectivité des écosystèmes aquatiques; réduire les impacts des opérations du parc par l'utilisation de technologies environnementales; réduire la mortalité faunique sur la route 93 Sud.
- La plus grande partie du parc demeurera protégée dans son état naturel en tant que réserve intégrale. Par exemple, une approche de gestion spécifique visant la Paroi rocheuse prévoit que ce secteur demeurera une destination pour les longues excursions en milieu sauvage.
- Le plan présente un nouveau cadre de gestion du rendement. Les étalons de mesure et les indicateurs sélectionnés sont conformes à ceux qui sont utilisés pour rendre compte du rendement global de l'Agence et à ceux qui seront employés dans le prochain rapport sur l'état du parc.



- Le plan renferme une nouvelle orientation visant à approfondir notre connaissance des effets du changement climatique et à amorcer l'élaboration de stratégies d'adaptation.

COMMENTAIRES REÇUS :

AU SUJET DE L'EXPÉRIENCE DU VISITEUR, DE L'AFFLUENCE/DE LA QUALITÉ ET DES PUBLICS CIBLES...

- Les répondants étaient favorables aux mesures visant à accroître la pertinence des parcs nationaux, à encourager un nombre accru d'automobilistes en transit à s'arrêter le long de la route 93 Sud et à renforcer chez les visiteurs l'impression qu'ils sont arrivés et qu'ils sont les bienvenus dans le secteur de Radium Hot Springs.
- Certains participants ont suggéré à Parcs Canada de cibler les familles, les jeunes et les résidents de la région de Calgary et de la vallée du Columbia, les anciens visiteurs du parc et les personnes ayant besoin d'un accès facile.
- Bien des répondants appuient la hausse annuelle proposée de 3 % de l'affluence; d'autres se sont interrogés sur les raisons qui motivent le choix de ce chiffre de 3 %.
- Des répondants ont dit craindre que l'accroissement du nombre de visiteurs n'exerce des pressions directes et indirectes sur l'environnement du parc, ne détériore l'expérience des visiteurs actuels et n'entre en contradiction avec les objectifs écologiques.
- Le public a encouragé Parcs Canada à prendre des mesures pour moderniser et renouveler l'infrastructure existante afin d'enrichir l'expérience du visiteur, surtout sur la route 93 Sud. Certains répondants étaient favorables au groupement de possibilités récréatives dans des lieux de rassemblement clés comme le secteur du canyon Marble et des sources Paint Pots ainsi que Vermilion Crossing. Les répondants ont également fait de nombreuses suggestions, par exemple améliorer les sentiers et les possibilités de randonnée, les aires de fréquentation diurne, l'information en bordure de la route 93 Sud, les campings et les possibilités de descente sur la rivière Kootenay.
- Les répondants ont dit appuyer la proposition consistant à mieux relier les sentiers entre le village de Radium Hot Springs, les sources thermales Radium Hot Springs et le camping Redstreak.

CONTENU DU PLAN

- Pour atteindre ses objectifs environnementaux, Parcs Canada doit absolument sensibiliser le public aux parcs nationaux et obtenir son appui. Le moyen le plus efficace d'y arriver consiste à encourager la population à visiter



les parcs nationaux et à établir des liens personnels avec eux. La population canadienne évolue; les jeunes des régions urbaines et les néo-Canadiens représentent des segments croissants de la population et connaissent peut-être moins bien les parcs nationaux que les générations précédentes. Le plan prévoit la création de nouvelles activités récréatives afin de répondre aux attentes des visiteurs et d'attirer un plus large éventail de citoyens.

- Le plan prévoit une hausse annuelle de 3 % de l'affluence pendant cinq ans, en ciblant particulièrement les résidents du Centre-Sud de la Colombie-Britannique, de la vallée du Columbia, de la vallée de la Bow et de Calgary. Les mesures visant à attirer de nouveaux visiteurs seront orientées vers des segments clés, comme les jeunes, les citadins et les néo-Canadiens, de même que les automobilistes de transit. La promotion comprendra des messages éducatifs destinés à favoriser l'intendance et à permettre aux visiteurs de prendre des décisions éclairées.
- Le plan souligne des occasions d'intervenir personnellement (ex. : pour contribuer à réduire la mortalité faunique sur la route 93 Sud) et l'amélioration du programme d'interprétation à des endroits tels que les sources Paint Pots.
- Le plan met beaucoup l'accent sur la route 93 Sud et prévoit l'élaboration d'une stratégie de planification détaillée pour le couloir de la Kootenay.
- Parcs Canada cherchera à renforcer chez les visiteurs l'impression qu'ils sont arrivés dans le parc Kootenay et qu'ils y sont les bienvenus, notamment en aménageant de nouvelles installations d'accueil et d'orientation et en améliorant celles qui existent déjà dans le secteur du canyon Sinclair et au poste d'entrée Nord du parc. La stratégie de planification détaillée pour le secteur du canyon Sinclair s'appuiera sur une approche intégrée comprenant tous les aspects du mandat.
- Le plan décrit également cinq types d'expériences du visiteur, et il précise où et comment ces expériences seront offertes, en tenant compte des caractéristiques distinctes et des impératifs écologiques de chaque secteur. De nouveaux programmes destinés aux visiteurs et des programmes de diffusion externe seront élaborés en conséquence.
- Le plan prévoit des stratégies et des mesures précises pour enrichir l'expérience du visiteur tout en réduisant le risque de perturbation d'écosystèmes sensibles. Citons notamment les suivantes : améliorer les expériences de type « Aperçu depuis les confins » dans le secteur du canyon Marble et des sources Paint Pots comme moyen d'initier les visiteurs au parc et de les inviter à l'explorer davantage, et envisager de nouvelles activités récréatives. Le plan prévoit également la possibilité d'améliorer les sentiers de la vallée de la Kootenay et les possibilités de descente sur la rivière Kootenay, tant pour enrichir l'expérience du visiteur que pour créer des bienfaits écologiques.



COMMENTAIRES REÇUS :

AU SUJET DES NOUVELLES ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES ET DES ACTIVITÉS SPÉCIALES...

- De nombreux répondants ont approuvé l'idée d'envisager de nouvelles activités et des activités spéciales afin d'encourager les visiteurs à revenir et d'attirer des publics non traditionnels.
- Dans l'ensemble, les répondants ont appuyé les activités de petite ou de moyenne envergure, ainsi que les activités récréatives de longue date qui sont jugées conformes aux utilisations traditionnelles du parc, qui protègent l'environnement, qui ne nuisent pas à l'expérience des non-participants ou des autres visiteurs et qui enrichissent l'expérience et les possibilités d'apprentissage des visiteurs.
- Des inquiétudes ont été exprimées au sujet des nouvelles activités en ce qui concerne leur authenticité (dans un parc national), les installations d'appoint à mettre en place, l'incidence sur la qualité de l'expérience des non-participants et l'absence de possibilité de créer des expériences significatives et authentiques dans le parc.
- Les répondants privilégient l'amélioration de l'accès, des possibilités et des installations pour les amateurs de loisirs s'adonnant aux activités déjà approuvées (ex. : canoteurs et kayakistes, cavaliers et cyclistes) avant que ne soient envisagées de nouvelles activités.

CONTENU DU PLAN

- Le plan ouvre clairement la voie à des expériences exceptionnelles en offrant un éventail complet de possibilités fondées sur cinq types d'expériences du visiteur. Tout en tenant compte des caractéristiques particulières et des impératifs écologiques de chaque secteur du parc (ex. : couloir de la Kootenay, canyon Sinclair), le plan décrit comment et où il serait préférable d'offrir ces programmes et ces produits.
- Le plan est suffisamment souple pour que Parcs Canada puisse envisager d'introduire de nouvelles activités récréatives et des activités spéciales dans le parc national Kootenay afin de tenir compte de l'évolution démographique du Canada. Il est essentiel de donner à la population canadienne des occasions de se rapprocher de son patrimoine des montagnes pour obtenir son appui à l'égard de la protection à long terme de ces lieux exceptionnels.
- Les activités spéciales ou les activités récréatives pourraient être proposées par Parcs Canada ou par des promoteurs externes. Les nouvelles activités seront d'abord évaluées à l'échelle nationale.
- Le plan prévoit la prise en considération des nouvelles activités ou des activités spéciales qui intègrent tous les éléments du mandat de Parcs Canada et qui sont alignées sur son image de marque et sur les objectifs du plan



directeur. Ces activités seront évaluées à l'échelle locale avant qu'il ne soit décidé de les offrir ou non.

COMMENTAIRES REÇUS :

AU SUJET DU PATRIMOINE CULTUREL...

- Les répondants étaient très favorables aux mesures prévues pour protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel du parc. Ils se sont intéressés particulièrement au patrimoine culturel autochtone et ont dit souhaiter que soit renforcée la participation des Autochtones.
- Des répondants ont exprimé des inquiétudes quant à l'absence perçue de contenu autochtone dans le plan, et ils ont souligné l'importance de transmettre ce patrimoine unique.

CONTENU DU PLAN

- Le plan présente clairement l'orientation à suivre pour améliorer la promotion du patrimoine culturel dans le parc. Cet objectif a été élargi par la mention du rôle du parc dans le site du patrimoine mondial des parcs des montagnes Rocheuses canadiennes.
- Le plan mentionne également la collaboration avec les Autochtones en vue de documenter et de mettre en valeur leur culture et leurs liens intimes avec la nature. Il prévoit notamment la tenue d'une activité spéciale annuelle avec les Ktunaxas ainsi que l'amélioration de moyens d'interprétation des Stoneys et des Ktunaxas aux sources Paint Pots.
- Le plan prévoit des mesures permettant aux Autochtones de fréquenter le parc à des fins spirituelles et cérémonielles.

COMMENTAIRES REÇUS :

AU SUJET DE L'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL...

- Les répondants étaient favorables à l'ajout d'installations soigneusement planifiées à certains endroits précis du parc dans la mesure où elles sont conformes au mandat de l'Agence et aux objectifs du parc.
- Les répondants ont fait remarquer que la zone montagnarde, où se trouvent la plupart des installations, correspond également à l'habitat faunique le plus important du parc. Ils étaient généralement favorables au maintien du caractère sauvage et non aménagé du parc.

CONTENU DU PLAN

- Le plan souligne l'importance de gérer avec prudence la croissance et l'aménagement. Les projets d'aménagement visant à offrir de nouvelles

activités récréatives qui s'inscrivent dans le mandat du parc seront envisagés lorsqu'il sera possible d'en éviter ou d'en atténuer les impacts négatifs. Les effets des nouveaux projets d'aménagement sur les terres du parc peuvent être neutralisés, du moins en partie, par la remise en état de parcelles déjà perturbées.

- L'orientation présentée dans le plan vise à éviter les nouveaux projets d'aménagement dans les habitats essentiels et à faire preuve de leadership en matière de respect de l'environnement et de sensibilité au patrimoine naturel et culturel environnant pour la conception de tout nouvel élément d'infrastructure.
- Le plan prévoit la poursuite des travaux visant à faciliter les déplacements de la faune dans le secteur du canyon Sinclair.

COMMENTAIRES REÇUS :

AU SUJET DU ZONAGE ET DES RÉSERVES INTÉGRALES...

- Le public a massivement appuyé la protection de grandes étendues sauvages du parc et les mesures visant à désigner des sites fragiles et des zones de préservation spéciale.
- Des inquiétudes ont été exprimées au sujet de la construction de tours cellulaires, de l'aménagement de nouvelles installations dans l'arrière-pays, de l'extraction du gravier et de toute autre mesure nécessitant la modification des limites de la réserve intégrale. Il a été suggéré de tenir des consultations distinctes sur chaque modification proposée à la réserve intégrale, afin que le public puisse se prononcer sur des propositions détaillées plutôt que sur des concepts théoriques.
- Certains répondants ont appuyé la construction de tours cellulaires afin d'accroître la sécurité des visiteurs.
- Quelques répondants se sont prononcés en faveur de l'exploitation de sources d'énergie de remplacement à petite échelle, dans la mesure où de tels projets permettent de réduire les impacts environnementaux de la production d'énergie.

CONTENU DU PLAN

- Dans le cadre de son engagement à l'égard de l'intendance, Parcs Canada examinera les avantages et les inconvénients associés à la réduction de la consommation d'énergie dans les installations publiques et commerciales, y compris celles de l'arrière-pays; cependant, les propositions ne devront pas porter atteinte aux caractéristiques esthétiques du parc ni à l'expérience du visiteur. En outre, des consultations publiques auront lieu si tout changement



aux limites d'une réserve intégrale est envisagé pendant la période visée par le plan.

- Le plan reconnaît la possibilité d'utiliser la technologie pour enrichir l'expérience du visiteur, par exemple pour diffuser des messages éducatifs à l'intention des visiteurs qui traversent le parc et pour permettre la diffusion de communications en cas d'urgence. Cependant, tout changement éventuel devra également rapporter des avantages environnementaux et donner lieu à des améliorations esthétiques.
- Un plan d'approvisionnement en gravier à long terme sera dressé pour le parc.

COMMENTAIRES REÇUS :

AU SUJET DES PARTENARIATS ET DES QUESTIONS D'INTÉRÊT RÉGIONAL...

- Les répondants ont dit souhaiter que le plan décrive plus explicitement la place du parc national Kootenay dans le paysage élargi, son rôle à l'échelle régionale et les mesures concertées que Parcs Canada prendra avec les collectivités et les organismes externes pour atteindre ses objectifs et montrer son leadership dans certains dossiers clés.
- Des possibilités de partenariat avec divers organismes et des projets précis ont été suggérés à Parcs Canada.

CONTENU DU PLAN

- Le plan mentionne de façon plus précise le rôle du parc comme élément de l'écosystème régional ainsi que les nombreux partenaires du parc.
- Le plan directeur fait état de l'engagement de Parcs Canada à l'égard d'initiatives régionales et de partenaires tels que la collectivité de Radium Hot Springs, les Amis du parc national Kootenay et le Columbia Valley Environmental Education Network.